



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 3 mai 2018 — N° 335

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pietro Poletti, commandant de la sécurité publique de la ville de Hampstead.

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de féliciter l'organisme Place à l'emploi, primé au Gala Méritas d'Axtra Alliance des centres-conseils en emploi.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter les entreprises de la circonscription de Côte-du-Sud lauréates des Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Centre de services communautaires et culturels de Repentigny Centre à nous.

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Observatoire astronomique du mont Mégantic.

3 mai 2018

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Francine Fortin pour ses 25 ans de carrière en tant que directrice musicale du Chœur Aquilon.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le succès du Sawa Golden Gala.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil de Fabre n° 6035 inc.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme Chantier d'Afrique du Canada à l'occasion du lancement du programme Jeunes Ambassadeurs itinérants du Québec.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de L'Atelier théâtral de Longueuil.

À 9 h 53, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

4552

3 mai 2018

Moment de recueillement

Dépôts de rapports de commissions

M. le Président dépose les rapports des commissions parlementaires qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2018-2019 :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles;

(Dépôt n° 4319-20180503)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire;

(Dépôt n° 4320-20180503)

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation;

(Dépôt n° 4321-20180503)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail;

(Dépôt n° 4322-20180503)

Le rapport de la Commission des finances publiques;

(Dépôt n° 4323-20180503)

Le rapport de la Commission des institutions;

(Dépôt n° 4324-20180503)

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens;

(Dépôt n° 4325-20180503)

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux;

(Dépôt n° 4326-20180503)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement.

(Dépôt n° 4327-20180503)

3 mai 2018

Dépôts de pétitions

M. LeBel (Rimouski), au nom de M. Bérubé (Matane-Matapédia), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 223 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les coupures de services au CLSC Les Méchins.

(Dépôt n° 4328-20180503)

M. Lemay (Masson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 334 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les activités de chasse sur des terrains privés.

(Dépôt n° 4329-20180503)

M. Lemay (Masson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 328 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les activités de chasse sur des terrains privés.

(Dépôt n° 4330-20180503)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Martel (Nicolet-Bécancour), conjointement avec M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant le lock-out à l'Université du Québec à Trois-Rivières; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

3 mai 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée souligne la Journée nationale du sport et de l'activité physique qui se déroule le 3 mai 2018;

QU'elle profite de cette journée pour également saluer les exploits remarquables des athlètes qui ont participé aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de PyeongChang;

QU'elle reconnaisse l'investissement des familles, le travail remarquable des entraîneurs, le grand cœur des bénévoles et la rigueur des officiels et qu'elle remercie les organisations sportives d'appuyer les athlètes et les équipes dans leurs cheminements vers les plus hauts niveaux;

QU'elle affirme que leur détermination, leur passion et leur talent sont dignes de mention et représentent une source d'inspiration pour tous les Québécoises et Québécois.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant l'Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

3 mai 2018

M. Nadeau-Dubois (Gouin), conjointement avec M. Traversy (Terrebonne), Mme Samson (Iberville), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant la liberté de presse et la transparence des pouvoirs publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 173, Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 178, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant la protection du consommateur.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 11 mai 2018, M. Therrien (Sanguinet) s'adressera à M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le Réseau express métropolitain : un projet du gouvernement libéral au bénéfice de la Caisse de dépôt et placement du Québec, et non de la population ».

3 mai 2018

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits de l'Assemblée nationale

Sur la motion de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et conformément à l'article 286 du Règlement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires de l'Assemblée nationale pour l'exercice financier 2018-2019.

Commission plénière

M. Ouimet, président de la commission plénière, informe la commission que la durée maximale de cette étude a été fixée à deux heures 12 minutes et que la répartition du temps de parole a été prévue comme suit : 20 minutes sont allouées à M. le président pour ses remarques préliminaires; 56 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 30 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 20 minutes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés de Québec solidaire.

La commission plénière entreprend l'étude des crédits de l'Assemblée nationale.

Avec la permission de M. Ouimet, président de la commission plénière, M. Gaudreault, whip en chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un document intitulé *Chambre des communes, Canada – Rapport de dépenses des députés – Du 1^{er} avril 2017 au 31 décembre 2017*.

(Dépôt n° 4331-20180503)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux de la commission plénière se poursuivent au-delà de 13 heures.

3 mai 2018

L'étude des crédits de l'Assemblée nationale étant terminée, M. Bolduc (Mégantic) fait rapport à l'Assemblée.

À 13 h 36, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 18 avril 2018, sur la motion de M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, proposant que le principe du projet de loi n° 171, Loi édictant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien et visant la conformité des mesures relatives aux contrats des organismes publics avec cet accord, l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 171 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 171 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

3 mai 2018

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 170 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 170 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 8 mai 2018, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 16 h 18, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 8 mai 2018, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON